

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1999

## PROJETS SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 7 de l'ordre du  
jour

**Pour approbation**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/99/7-B/3**  
8 septembre 1999  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— COLOMBIE 6139.00

### Aide aux personnes déplacées par la violence en Colombie

Nombre de bénéficiaires	113 500 par an
Durée du projet	Deux ans (1er février 2000– 31 janvier 2002)

Coût (dollars E.-U.)	
Coût total pour le PAM	8 891 109
Coût total des produits alimentaires	5 629 740

### RÉSUMÉ

Au total, ce sont 8,3 millions de Colombiens qui vivent aujourd'hui dans la pauvreté absolue, et ce malgré les progrès soutenus qui ont été enregistrés sur le plan économique au cours des 20 dernières années. En 1997, le PNB par habitant s'élevait à 2 180 dollars; l'indicateur du développement humain était de 0,82. En 1995, l'indice global de la sécurité alimentaire des ménages était de 87 et le taux de mortalité infantile s'élevait à 35 pour 1 000. La Colombie est un importateur net de produits alimentaires, au nombre desquels, au premier rang, le blé.

Ces 15 dernières années, 1,5 million de Colombiens ont été déplacés par la violence; depuis 1996, 750 000 d'entre eux ont été contraints de fuir leur lieu d'origine. Le déplacement forcé est un phénomène croissant en Colombie. Les analyses du système d'alerte rapide montrent que cette tendance a toutes les chances de perdurer. Juste après leur déplacement, la plupart des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) ont besoin d'une aide alimentaire. Quelques semaines après, leur état nutritionnel se stabilise et leurs besoins essentiels deviennent alors les formes de logement semi-permanentes, les services de santé, les possibilités de travail et d'éducation.

Le Gouvernement colombien actuel, arrivé au pouvoir le 7 août 1998, a entamé des négociations de paix avec les groupes de guérilla. Ce processus de négociation et de consolidation de la paix devrait probablement durer encore un certain temps. En attendant, le Gouvernement colombien a demandé au PAM de trouver des solutions plus opérationnelles et plus durables pour les PDI. Cette intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR), qui durera deux ans, intègre les propositions du PAM pour aider ces personnes déplacées, par l'intermédiaire, essentiellement, du *Red de Solidaridad Social* du gouvernement (réseau de solidarité sociale, Red).

Le Red et le PAM estiment que la situation actuelle justifie d'aider les PDI au moyen d'un programme de redressement. Les activités vivres-contre-travail, notamment, peuvent être utilisées pour renforcer la sécurité alimentaire et favoriser le redressement socio-économique après que l'aide alimentaire humanitaire ait permis de stabiliser la situation des intéressés. Cette IPSR bénéficiera à 227 000 PDI, plus particulièrement des femmes et des enfants; elle a quatre principaux objectifs à long terme: restaurer les capacités humaines, renforcer la cohésion sociale; apporter une aide à l'installation, à la réinstallation et au retour, de manière à faciliter la réintégration dans la société; atténuer l'impact des futures crises; contribuer indirectement au processus de paix.

La principale composante de l'IPSR, puisqu'elle représente presque la moitié du programme, sera mise en oeuvre aux niveaux des villages et des municipalités, dans lesquels les femmes seront encouragées à jouer un rôle moteur dans l'organisation et la participation communautaires. Les autres composantes de l'IPSR sont entre autres: l'aide aux PDI des zones urbaines, l'aide au retour et au logement des PDI; les activités de plaidoyer et de formation; et un plan d'urgence en cas de déplacement de masse qui sera mis en oeuvre au cours des deux prochaines années. Les communautés de PDI seront encouragées à participer au programme à tous les niveaux. Le PAM nouera des alliances stratégiques et opérationnelles avec différents ministères, instituts et donateurs, avec les institutions des Nations Unies, avec des ONG nationales et internationales et avec des groupes religieux.

Le gouvernement a décidé d'affecter 11,1 millions de dollars à cette IPSR, dans le cadre de l'accord de partage des coûts conclus avec le PAM. Le Programme aura besoin de recevoir 8,9 millions de dollars de la communauté des donateurs. La FAO a mis sur pied un projet agricole complémentaire d'un montant de 2,7 millions de dollars, qui devrait être lancé en janvier 2000, et le PNUD coordonnera ses expériences-pilotes actuelles de renforcement des capacités des populations touchées, d'un montant de 300 000 dollars, et ses projets d'alerte rapide, avec cette IPSR et ses dispositifs vivres-contre-travail.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM ([http://www.wfp.org/eb\\_public/EB\\_Home.html](http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html)).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Chargé de liaison principal:                      Mme R.I. Antolín                      tel.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE DOCUMENT

ACCI	Agence colombienne pour la coopération internationale
CICR	Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
CODHES	Conseil pour les droits de l'homme et le déplacement
FIP	Fond d'investissement pour la paix
ICBF	Institut colombien pour le bien-être familial
INCORA	Institut colombien pour la réforme agraire
MCH	Santé de la mère et de l'enfant
OIM	Organisation internationale des migrations
PDI	Personnes déplacées sur le territoire national
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
UMATA	Unité municipale pour l'assistance technique



## FOURNITURE DE L'AIDE: CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### Contexte de la crise

1. En Colombie, la crise actuelle est imputable à plusieurs facteurs qui ont été présents tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Le *Plan Colombia* du gouvernement (rendu public par le Cabinet du Premier Ministre en décembre 1998) cite comme principaux facteurs de la crise l'exclusion politique et économique et l'existence d'une société caractérisée par les inégalités et la pauvreté. Ce à quoi l'on pourrait ajouter la faiblesse de l'Etat et l'incapacité de l'armée à exercer son autorité sur l'ensemble du territoire national. Depuis le milieu des années 80, le trafic de drogue a encore aggravé la crise colombienne.
2. La violence existe en Colombie depuis une grande partie du siècle actuel, et plus particulièrement depuis 1948; elle est principalement due aux facteurs susmentionnés. Dans la plupart des cas, la violence a été utilisée comme forme d'expression politique; mais ces 15 dernières années, elle a été de plus en plus fréquemment employée pour faire triompher des intérêts économiques et politiques particuliers. Depuis le milieu des années 80, l'on a assisté à une escalade progressive de la violence. Cette évolution a eu pour principal résultat le déplacement forcé de presque 1,5 million de Colombiens. Les trois dernières années ont été marquées par une nette aggravation de ce mouvement, due à la violence. Soixante pour cent des PDI sont des femmes et des fillettes. Le tableau 1 ci-après fournit quelques statistiques comparatives à ce sujet.

**TABLEAU 1. NOMBRE DE PDI EN COLOMBIE  
(par année)**

Année(s)	No
1985–1995	739 000
1996	181 000
1997	257 000
1998	308 000

Source: *Consultoría para los Derechos Humanos y el Desplazamiento* (Conseil pour les droits de l'homme et le déplacement—CODHES).

3. Jusqu'en 1995, le déplacement forcé se caractérisait par la fuite des individus ou des familles quittant leur lieu d'origine et arrivant dans des villages voisins ou dans les principales municipalités du pays. En 1996, la Colombie a connu ses premiers déplacements de masse. Si les déplacements individuels et familiaux continuent de constituer la majorité des cas, dès 1998, la proportion des déplacements de masse avait augmenté de 21 pour cent, passant de 65 000 à 308 000 personnes, dans une fourchette statistique pouvant aller par exemple de 80 personnes arrivant à Abriaqui, Antioquia, à 10 000 arrivant à Barrancabermeja, Santander. Les experts considèrent que le nombre total des PDI et la proportion des déplacements de masse continueront à augmenter en 1999, parce que les parties au conflit déploient aujourd'hui davantage d'efforts pour contrôler la



terre et parce que les civils (la plupart du temps des paysans) qui vivent sur des terres convoitées sont devenus des cibles militaires.

4. Le déplacement forcé et ses terribles conséquences humanitaires sont extrêmement graves en Colombie, en particulier pour les femmes, que l'on retrouve à la tête de 31 pour cent des familles déplacées. On espère cependant que le gouvernement arrivé au pouvoir le 7 août 1998, sous la présidence d'Andrés Pastrana, pourra faire aboutir les négociations qu'il a récemment entamées avec les groupes de guérilla et autres auteurs de violence, en particulier les groupes paramilitaires, afin que ceux-ci abandonnent la lutte armée et apportent enfin la paix à la Colombie et au 1,5 million de citoyens déplacés par la violence. Mais même si la paix est possible, il faudra des années pour négocier et consolider le processus. Entre-temps, il faut espérer que la communauté internationale aidera le gouvernement dans les efforts qu'il déploie pour prévenir les déplacements, fournir une aide humanitaire juste après les déplacements, élaborer et mettre en oeuvre des programmes de redressement pour les personnes déplacées, encourager et favoriser le retour ou la réinstallation des PDI, en toute sécurité.

### Analyse de la situation

5. Différents groupes armés contrôlent de vastes étendues du territoire national. Des institutions gouvernementales telles que le Red ou l'Institut colombien pour le bien-être familial (ICBF) gèrent des programmes sociaux dans des zones contrôlées par la guérilla. Le Ministère de l'intérieur et le Red ont demandé au PAM d'apporter son soutien aux programmes gouvernementaux en faveur des PDI. Ils ont garanti au PAM que ses programmes pourraient être mis en oeuvre dans n'importe quelle partie du pays. La nature de la violence, en Colombie, est telle qu'il est relativement rare que les confrontations aient lieu entre groupes armés. En fait, la violence tend à s'exercer contre les particuliers ou les communautés. Bien que dans ce pays la sécurité soit particulièrement problématique, elle ne constitue pas un facteur susceptible d'empêcher la mise en oeuvre du programme proposé par le PAM.
6. De nombreux Colombiens ont été contraints par la force de quitter leur lieu d'origine. Des groupes armés donnent l'ordre aux particuliers, aux familles et à des communautés entières de quitter immédiatement les terres sur lesquelles ils vivent. Cet "ordre" est précédé ou accompagné d'épisodes de torture et d'exécutions de notables ou de membres de leur famille, dont le but est d'inspirer la crainte au reste de la communauté et d'assurer ainsi son départ rapide. Lorsque des civils fuient, ils ont rarement le temps d'emporter leurs effets personnels ou de faire des provisions pour la route. Lorsqu'ils atteignent la ville ou le centre municipal le plus proche, ils n'ont plus rien. Les PDI, déjà victimes d'un stress intense lié à l'assassinat de leurs amis ou de membres de leurs familles, aux disparitions, aux menaces de mort et à la perte de leurs terres et de leurs biens personnels, ont également des besoins physiques immédiats, dont les principaux sont l'alimentation, le logement et les soins de santé.
7. En Colombie les déplacements ont souvent lieu par étapes progressives. Les PDI sautent parfois l'une des étapes ou ne dépassent pas la première ou la seconde d'entre elles. Pour ces personnes, chacune de ces étapes implique des problèmes différents.
  - *Etape 1*: les civils s'enfuient de leur lieu d'origine vers un village ou un centre municipal voisin, ce qui constitue un déplacement d'une zone rurale à une autre. Le manque de ressources, de possibilités d'emploi, d'aide et de capacité d'absorption aux niveaux local et municipal les obligent souvent à aller plus loin encore.



- *Etape 2*: déplacement d'un village ou d'un centre municipal vers une ville ou un petit centre urbain voisin, qui est souvent le chef-lieu du département, c'est-à-dire un déplacement d'une zone rurale à une zone urbaine. La rareté des ressources, de même que le manque d'aide ou de perspectives d'emploi, contraint souvent les PDI à repartir pour aller chercher de l'aide ailleurs.
  - *Etape 3*: nouveau déplacement depuis les petits centres urbains ou les capitales de département vers les grandes villes du pays.
  - *Etape 4*: retour au lieu d'origine ou réinstallation. Le retour au lieu d'origine est rare en Colombie car les problèmes qui sont à l'origine de l'exode des PDI, en particulier la sécurité, n'ont pas encore été résolus. Leur réinstallation dans différentes zones a été réussie dans quelques cas, mais les résultats obtenus en la matière sont limités parce que les prix de la terre sont nettement supérieurs à ce que peuvent se permettre la plupart des PDI.
8. Au cours des trois dernières années, le Gouvernement colombien, les groupes religieux et les ONG colombiennes ont été les principales entités qui se sont efforcées de satisfaire les besoins humanitaires de la population déplacée. La communauté internationale—en particulier les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les institutions des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CICR) et les ONG—ont joué un rôle d'appui en fournissant une aide alimentaire d'urgence, du matériel médical, des abris, etc. Le PAM a entrepris un certain nombre d'actions en faveur de 4 500 PDI indigènes, dans sept des 32 départements du pays. A court terme, l'on devrait continuer à assister à des déplacements forcés et à une exacerbation de la frustration des communautés qui souhaitent revenir à leur lieu d'origine. La fourniture d'une aide alimentaire humanitaire aux PDI se justifie dans un premier temps, lorsque leurs besoins sont les plus pressants. Cette aide devrait être basée sur l'hypothèse selon laquelle les PDI souhaitent devenir autosuffisantes et ont besoin d'un appui pour ce faire. Les activités vivres-contre-travail peuvent jouer un rôle crucial dans ce processus.

### Politiques et programmes de redressement du gouvernement

9. Le Plan de développement du gouvernement pour 1998-2002, *Cambio para construir la paz* (le Changement pour construire la paix) constitue la pièce maîtresse de la politique de redressement de l'Etat. Il est fondé sur le respect des droits de l'homme, la démocratie participative et la décentralisation des services publics. Il part du principe selon lequel la négociation est la seule façon de faire obstacle à la violence et il prévoit la création du Fond d'investissement pour la paix (FIP), essentiellement chargé d'investir dans le développement socio-économique des régions les plus touchées par la violence et de mobiliser des fonds pour consolider les efforts de paix. S'agissant du déplacement des populations, le *Plan Colombia* a pour objectif de contribuer à sa prévention et de déterminer les mesures à prendre en ce qui concerne: l'identification des PDI; la question des titres de propriété des terres; la création de zones d'établissement temporaire pour les PDI; et les stratégies de retour.
10. Le Décret présidentiel 489/1999 stipule que la coordination des politiques et programmes gouvernementaux ne relève désormais plus du Secrétariat national pour l'assistance intégrée aux personnes déplacées, mais de celui du Red. Ce dernier concentre ses activités sur de nombreux aspects sociaux, mais il s'est engagé à accorder une attention particulière aux problèmes des PDI et à travailler en étroite collaboration avec les ministères et administrations gouvernementales compétents, par exemple l'ICBF et l'Institut colombien pour la réforme agraire (INCORA). Le Red a déjà établi des plans pour



faire face au déplacement forcé dans ses différentes étapes: alerte rapide et prévention; aide humanitaire; transition entre les secours et le développement; retour et stabilisation; réinstallation.

## Raison d'être

11. Les systèmes d'alerte rapide mis en place dans le pays indiquent que les déplacements forcés de civils, en Colombie, vont très probablement prendre une ampleur accrue en 1999. Plusieurs ONG, de même que le CICR, poursuivront la fourniture d'une aide humanitaire aux PDI, mais le Gouvernement colombien a demandé au PAM de trouver des solutions plus opérationnelles et durables, de manière à ce que les PDI puissent passer de la phase "secours" à la phase "redressement". L'IPSR sera lancée début 2000. Si la situation devient plus grave en raison de déplacements massifs, il faudra recourir à une aide d'urgence du PAM. Le délai qui a été fixé est un délai de deux ans qui tient compte de la nature prolongée des déplacements forcés en Colombie. Il est impossible de mettre en oeuvre un programme de développement complet tant que les PDI ne peuvent pas revenir dans leur lieu d'origine ou se réinstaller en sécurité, et tant que les problèmes relatifs au régime foncier n'ont pas été résolus. Il est prévu d'installer des bureaux auxiliaires de terrain dans deux villes: Apartadó (Antioquia) et Barrancabermeja (Santander). Le premier bureau auxiliaire couvrira la région d'Uraba, qui comprend essentiellement trois départements: Antioquia (centre et est), Choco et Córdoba. Le second, situé dans la région de Magdalena Medio, couvrira essentiellement quatre départements: Bolivar, Antioquia ouest, Santander et Cesar. Le bureau du PAM à Bogota couvrira la capitale, les départements de Cundinamarca et Putumayo, et les zones (préparation aux situations d'urgence) non couvertes par les deux bureaux auxiliaires. Le choix de ces emplacements est lié aux concentrations de personnes déplacées dans 80 municipalités.
12. En 1999/2000, les autres institutions des Nations Unies, en application de leurs propres politiques et programmes, renforceront leur présence dans les villes susmentionnées. Cela nécessitera la création d'installations communes. La présente IPSR bénéficiera de ces installations et services communs, et de l'appui et de la logistique technique que cela impliquera. Le bureau de pays du PAM mettra sur pied une équipe spéciale opérationnelle et mobile composée de fonctionnaires nationaux et de trois administrateurs auxiliaires, chargée de la mise en oeuvre de l'IPSR approuvée. Cette équipe devra rester en réserve, prête à renforcer le personnel des bureaux auxiliaires et la présence du PAM dans les régions où l'on trouve les plus grandes concentrations de PDI.

## STRATEGIE DE REDRESSEMENT

### Besoins des bénéficiaires

13. Alors que la Colombie a la chance de disposer de vastes espaces fertiles et de produits alimentaires en quantité suffisante sur l'ensemble de son territoire, les PDI n'ont pas accès à l'alimentation. Des évaluations rapides de leurs besoins confirmeront l'ampleur de l'aide alimentaire que le PAM devra fournir. La règle, en Colombie, est que les institutions gouvernementales ou les organisations humanitaires fournissent une aide alimentaire aux "nouvelles" PDI pendant trois mois. Le PAM prévoit de coordonner ses activités d'aide alimentaire humanitaire pendant cette période. La décision de supprimer les distributions gratuites d'aide alimentaire et de les remplacer par des programmes vivres-contre-travail



sera basée sur les évaluations des besoins, les statistiques relatives à la nutrition, les études sur la sécurité alimentaire des ménages et le démarrage des activités de reconstruction.

14. La vaste majorité des PDI n'ont pas accès à la terre et pour survivre, doivent trouver des activités rémunérées dans leur nouvel environnement, recevoir une aide alimentaire humanitaire régulière et participer à des activités vivres-contre-travail. L'emploi pose des problèmes particuliers aux ménages dirigés par une femme, car celle-ci n'a souvent personne qui puisse l'aider à s'occuper des enfants pendant qu'elle travaille.

### Rôle de l'aide alimentaire

15. L'aide alimentaire humanitaire, dispensée sous la forme d'une ration de secours, permettra d'apaiser la faim et de combler le déficit nutritionnel jusqu'à ce que les intéressés puissent trouver un travail quotidien leur permettant d'obtenir un revenu. Une fois stabilisée la situation nutritionnelle des PDI, l'aide alimentaire continuera à couvrir les besoins nutritionnels pendant la mise en place des nouvelles structures communautaires et des activités génératrices de revenus. Elle constituera un salaire en nature qui permettra aux bénéficiaires de participer à des activités d'auto-assistance choisies par la communauté, au nombre desquelles la construction de nouveaux logements et d'installations de production alimentaire telles que des piscicultures, des installations d'élevage de petits animaux et des jardins potagers. C'est ainsi que se fait le passage des secours au redressement.
16. Dans les établissements des PDI revenues sur leur terre ou réinstallées dans d'autres zones, l'aide alimentaire, pendant les premières semaines, sert de filet de sécurité nutritionnel. Elle sert ensuite à encourager et favoriser la reconstruction des villages détruits, de même que le relancement des activités humaines liées à cette reconstruction, qui sont indispensables pour permettre à une communauté de survivre et éventuellement de prospérer. Elle est une incitation pour la reconstruction des infrastructures telles que les routes, les maisons, les systèmes de drainage, les systèmes d'irrigation, les citernes d'eau potable, les latrines, les écoles, les dispensaires, les crèches et les centres communautaires. Dans le même temps, elle est utilisée pour produire des aliments, comme nous l'avons indiqué précédemment. L'aide non alimentaire fournie par le projet complémentaire de la FAO (annexe III) et les partenariats mis en place renforceront le rôle de l'aide alimentaire afin de créer les infrastructures de production requises.

### Modes d'intervention

17. L'IPSR répondra aux besoins nutritionnels des PDI, en particulier à ceux des femmes et des enfants, qui constituent la majorité de la population déplacée (pour le volume des rations spéciales, voir annexe IV).
18. Après une première phase de secours d'urgence, les PDI bénéficieront de différents projets communautaires basés sur l'auto-assistance, impliquant de petites activités de production agricole et la construction d'infrastructures. Ces activités vivres-contre-travail permettront d'assurer, pendant une période intermédiaire, la sécurité alimentaire des ménages, le logement, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'éducation, jusqu'à ce que l'on ait trouvé des solutions à moyen terme et des solutions plus durables encore. Les principaux intervenants dans ce processus seront les femmes, les notables des communautés, les réseaux religieux d'action sociale et les conseillers agricoles locaux.



## Buts et objectifs

19. Le but stratégique de l'IPSR est d'assurer la sécurité alimentaire et le redressement socio-économique.
20. Les objectifs à long terme sont les suivants:
  - a) combler les déficits alimentaires afin de restaurer les capacités humaines et de renforcer la cohésion sociale;
  - b) favoriser l'installation initiale, la réinstallation et le retour, afin d'encourager et de faciliter la réintégration dans la société; et
  - c) atténuer l'impact des futures crises.
21. Les objectifs immédiats sont les suivants:
  - a) contribuer à la sécurité alimentaire des ménages de PDI pendant les phases initiales de l'installation, de la réinstallation et du retour;
  - b) soutenir et promouvoir les actions locales au moyen d'activités vivres-contre-travail, afin:
    - i) d'encourager et favoriser la capacité de production, et ce faisant d'augmenter les possibilités d'autosuffisance;
    - ii) de rétablir les infrastructures sociales et économiques de base;
    - iii) d'améliorer les capacités d'action des autorités locales et des communautés de PDI par des activités de formation, une participation accrue à la mise en oeuvre de l'IPSR, un travail d'organisation et un plaidoyer pour la cause des personnes déplacées;
  - c) favoriser l'amélioration du régime alimentaire des enfants des PDI scolarisés dans l'enseignement maternel et primaire, augmenter le taux de scolarité et de présence de ces enfants dans les écoles et les garderies; et
  - d) améliorer la sécurité alimentaire des groupes les plus vulnérables—les enfants, les personnes souffrant de malnutrition et les femmes enceintes, de même que certains groupes ethniques particuliers.

## ACTIVITES ET COMPOSANTES CLES DU PROGRAMME

22. Ce programme est essentiellement axé sur le redressement, et il comprend une composante d'intervention prolongée de secours. Les trois principales activités de l'IPSR seront: l'aide alimentaire d'urgence (voir paragraphe 15); les activités vivres-contre-travail et l'aide alimentaire complémentaire.

### L'aide alimentaire d'urgence

23. Cette aide alimentaire, décrite à l'annexe IV et qui consiste en une ration pour 90 jours, sert de mécanisme de survie pour les PDI qui arrivent pour la première fois dans un nouvel endroit, jusqu'à ce que les activités vivres-contre-travail et autres puissent être mis sur pied. Elle correspond à l'objectif immédiat a) et sera fournie dans les régions dans lesquelles le gouvernement et/ou les ONG ne sont pas déjà engagés dans cette activité.



## Les activités vivres-contre-travail

24. Cette composante, qui correspond à l'objectif immédiat b), comprend les activités suivantes:

Restauration des capacités de production:

- redressement de la production agricole et remise en état des exploitations agricoles;
- construction de l'infrastructure agricole;
- modules d'irrigation;
- réparation/construction de haies vives;
- cultures forestières et pépinières.

Reconstruction des infrastructures sociales et économiques:

- logements;
- latrines et évacuation des eaux;
- routes d'accès;
- ponts et réseaux de drainage;
- écoles et dispensaires;
- systèmes d'approvisionnement en eau potable;
- centres communautaires.

25. On trouvera des précisions sur ces activités aux annexes IV et V, qui contiennent une liste indicative des activités de production agricole de la FAO par coût à l'unité, journées de travail et intrants nécessaires, ainsi qu'une liste des activités non agricoles entrant dans le cadre des activités vivres-contre-travail du PAM.

## L'aide alimentaire complémentaire

26. Cette composante correspond aux objectifs immédiats c) et d). Elle consiste à fournir des produits alimentaires aux enfants mal nourris—qu'il s'agisse des enfants non encore scolarisés ou des élèves de l'enseignement primaire—ainsi qu'aux femmes enceintes vulnérables.

## Choix des activités

27. En fournissant une liste d'activités possibles, l'IPSR permettra aux groupes communautaires de choisir les activités qui correspondent le mieux à leurs besoins. L'IPSR dispose de 13,5 millions de journées de travail pour sa seule composante vivres-contre-travail. Cette composante peut encore être renforcée, en fonction de la façon dont le plan d'intervention de l'IPSR sera mis en oeuvre. Comme cela a déjà été mentionné dans le paragraphe consacré à l'amélioration des capacités, la formation sera encouragée et favorisée et des rations alimentaires seront distribuées en fonction du nombre de jours de chaque séance de formation.

## Composantes

28. Comme le montre le tableau 2 ci-après, le programme a été divisé en cinq domaines stratégiques d'application:



**TABLEAU 2: DOMAINES STRATÉGIQUES D'APPLICATION**

Domaine stratégique d'application	Pourcentage indicatif du domaine par rapport à l'ensemble du programme
Niveau des municipalités	45
Zones urbaines	20
Retour ou réinstallation	10
Défense de la cause des PDI et formation	10
Planification d'urgence	15

Les cinq domaines stratégiques d'application sont directement liés aux quatre objectifs immédiats. On trouvera davantage d'informations sur ce sujet à l'annexe V.

29. La concentration de 45 pour cent du programme au niveau municipal (rural) s'explique par un certain nombre de raisons impératives, au nombre desquelles figurent les suivantes: le déplacement initial a presque toujours lieu à ce niveau et c'est là que les besoins sont les plus importants; c'est au niveau municipal que la cohésion de la communauté est la plus forte, ce qui permet une plus grande participation communautaire au projet; les communautés déplacées appartiennent souvent à des réseaux sociaux très développés, d'où de meilleures chances de relations harmonieuses entre les résidents et les PDI; il est possible de trouver des terres dans les municipalités; il est plus facile d'y prévenir un nouveau déplacement; et les communautés sont plus proches de leur lieu d'origine, au cas où leur retour deviendrait possible. Le fait de travailler à l'échelon municipal a des implications politiques qui pourraient, à moyen terme, contribuer à l'instauration de la paix. C'est un moyen d'aider les communautés expulsées de leurs terres par les forces paramilitaires ou celles de la guérilla, à faire comprendre qu'elles ne quittent pas la région et qu'elles ont l'intention de revenir sur leurs terres dès que les conditions de sécurité le permettront.
30. Dans les zones urbaines, il est parfois plus difficile de bien cibler un programme en faveur des PDI, notamment parce que ces dernières y sont en concurrence avec les résidents pour l'obtention des ressources existantes, qui sont limitées. Dans certaines villes des départements et dans les principales zones urbaines, les communautés de PDI vivent ensemble dans des zones bien définies. Il est alors plus facile de cibler les programmes.



31. La défense de la cause des personnes déplacées, qui correspond à l'objectif à long terme c), est une composante vitale de ce programme, laquelle comprend elle-même deux volets. Le premier consiste à aider les PDI dans les efforts qu'elles déploient pour récupérer les terres dont elles ont été expulsées par la force. Les études montrent que 70 pour cent des PDI perdent la terre sur laquelle elles ont toujours vécu et sur laquelle elles travaillaient avant leur déplacement. Le PAM entend travailler avec les structures gouvernementales aux niveaux central, départemental et municipal, afin d'encourager l'Etat à assumer ses responsabilités en matière de fourniture de titres de propriété légaux aux communautés qui reviennent sur leurs terres ou se réinstallent ailleurs. Le second volet de cette activité de plaidoyer est la protection, qui fait désormais partie du portefeuille d'activités de toutes les institutions des Nations Unies. Les fonctionnaires du gouvernement, les organismes des Nations Unies et les organisations s'occupant des droits de l'homme sont convaincus que les programmes mis en oeuvre sur le terrain par les organisations internationales renforcent la sécurité des civils et peuvent donc contribuer à empêcher d'autres déplacements de populations. Cette "protection par défaut" est certes extrêmement utile, mais le PAM s'engage à jouer un rôle plus dynamique de la manière suivante: en plaidant la cause de la protection des civils auprès des autorités compétentes; en s'assurant que le personnel du PAM et le personnel de contrepartie, tout comme les autorités compétentes, soient bien au courant des principes directeurs concernant le déplacement à l'intérieur du territoire national de manière à pouvoir évaluer les besoins de protection lorsqu'ils font le diagnostic des besoins; en réduisant au maximum les risques d'exploitation d'un sexe par l'autre dans la conception des programmes du PAM; en surveillant la sécurité des bénéficiaires du PAM; en contactant les autorités compétentes si besoin est; en coordonnant ses activités avec celles d'autres organisations qui font le même type de travail; et en ne s'engageant à appuyer des programmes de retour ou de réinstallation qu'avec l'accord des civils concernés.
32. La planification d'urgence, qui correspond à l'objectif à long terme c), est une composante importante de l'IPSR, et ce pour deux raisons. Premièrement, étant donné qu'en Colombie la violence persiste et semble même prendre une plus grande ampleur, la proportion des déplacements de masse ne fait que croître par rapport aux déplacements individuels ou familiaux. Il y a de fortes chances pour que le PAM ait besoin de fournir, à très brève échéance, une aide alimentaire et des activités vivres-contre-travail dans différentes parties du pays. Deuxièmement, il est également possible que les négociations de paix réussissent, d'où un nombre de retours important. En pareil cas, il faudrait pouvoir disposer davantage de ressources que les 15 pour cent approximatifs actuels du programme.
33. Quant aux résultats, ils devraient être les suivants:
- rétablissement des niveaux adéquats de sécurité alimentaire pour les familles de PDI;
  - rétablissement de la capacité de production dans les exploitations agricoles initiales ou dans celles qui ont été réinstallées ailleurs;
  - reconstruction des infrastructures sociales et sanitaires de base;
  - amélioration des capacités des intéressés par une participation accrue des bénéficiaires aux structures de prise de décisions;
  - participation et cohésion accrues des communautés, et meilleur contrôle des ressources, en particulier par les femmes; augmentation de l'aide des pouvoirs publics locaux aux PDI;



- amélioration de l'état nutritionnel des femmes et des enfants; et
- élargissement de la couverture et renforcement de la présence des enfants de PDI dans les garderies et les établissements scolaires.

### Mécanismes d'approbation des activités

34. Les activités de cette IPSR se développeront véritablement "à partir du terrain", en ce sens qu'elles dépendront de la planification par les communautés concernées elles-mêmes et de leur participation. Les communautés déplacées dans les municipalités et dans les "domaines" (ruraux et urbains) détermineront elles-mêmes la réponse à apporter à leurs besoins. Le représentant local d'une ONG telle que *Pastoral Social* (Caritas) ou le conseiller agricole de l'Unité municipale pour l'assistance technique (UMATA) serviront de catalyseurs pour stimuler l'élaboration de micro-projets correspondant aux besoins de la communauté.
35. La municipalité sera informée et il lui sera demandé de participer, y compris en fournissant un éventuel soutien administratif et financier. Cette étape sera particulièrement importante lorsqu'il s'agira de faire appel à un programme national tel que les cantines communautaires ou les cantines des écoles maternelles et autres établissements scolaires, offertes par l'ICBF. Le conseil régional de coordination de l'IPSR—qui comprendra un représentant du Red, un fonctionnaire du PAM venu du bureau auxiliaire le plus proche de l'organisation, les représentants de l'ONG-catalyseur et les représentants de la communauté des PDI—analysera la situation et déterminera quels sont les projets qui devront relever de l'IPSR. Ce conseil déterminera également quels sont les intrants non alimentaires nécessaires et s'efforcera de les obtenir. Ces différents niveaux—la communauté, la municipalité et la région—auront autorité dans le cadre de l'IPSR. Une méthode semblable sera utilisée pour les communautés urbaines de PDI.
36. Les composantes du programme seront gérées par le conseil national de coordination de l'IPSR, composé de représentants du Red, des donateurs, du PAM, de la FAO, du PNUD, des ONG et des PDI.

## BENEFICIAIRES, BESOINS ET ASSORTIMENT DE PRODUITS ALIMENTAIRES

### Les bénéficiaires

37. L'IPSR sera essentiellement axée sur les groupes les plus vulnérables: les enfants, les personnes âgées, les femmes chefs de famille, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les indigènes et les Afro-Colombiens. Ces groupes bénéficieront d'une priorité lors de l'élaboration détaillée des propositions du programme. L'un des bureaux auxiliaires de l'IPSR sera installé dans la région d'Urabá, où l'on trouve une forte proportion d'Afro-Colombiens et d'indigènes, afin d'assurer une participation maximum de ces groupes spécifiques.
38. Le programme comprend 31,6 millions de rations alimentaires journalières à distribuer à 227 000 PDI, soit environ 38 pour cent des 600 000 nouvelles PDI prévues, sur une période de deux ans. Sur l'ensemble de la population couverte, on estime que 20 pour cent des bénéficiaires le resteront entre 2000 et 2001, si l'on se base sur leurs besoins, leur état nutritionnel et leur obligation d'exercer des activités vivres-contre-travail; 10 000 enfants de moins de cinq ans, qui constituent l'un des groupes les plus vulnérables victimes de



déficits micro-nutritionnels, bénéficieront d'un régime enrichi pendant ces deux années. Quatre mille indigènes recevront une "ration pour adulte vivres-contre-travail" pendant 150 jours de chacune des deux années concernées. Le ciblage des indigènes constituera une composante-pilote, après la réussite du projet d'assistance spéciale pour opération d'urgence entre 1998 et 1999.

**TABLEAU 3. NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR CATÉGORIE**

Groupes vulnérables et composantes	Période de deux ans (nombre de)
Enfants de moins de cinq ans	20 000
Enfants fréquentant l'école primaire	15 000
Femmes enceintes et mères allaitantes	12 000
Bénéficiaires de la ration de secours	90 000
Bénéficiaires de la ration vivres-contre-travail	90 000
<b>Total</b>	<b>227 000</b>

39. Une étude financée par le PAM et réalisée par le CODHES a permis de dresser des listes, fiches et cartes très détaillées indiquant: la population déplacée par département d'origine; la population déplacée par département d'accueil; les zones dans lesquelles ont eu lieu des déplacements de masse; et les municipalités qui risquent le plus de connaître des déplacements à l'avenir, ce qui revient à faire des analyses d'alerte rapide.
40. Les statistiques sur les déplacements obtenues auprès de la Conférence épiscopale ou du CODHES sont les suivantes:
- les femmes et les fillettes représentent 59 pour cent des PDI;
  - les femmes dirigent 31 pour cent des ménages ruraux déplacés;
  - 565 000 femmes et fillettes ont été déplacées depuis 1997;
  - les enfants de moins de 18 ans représentent 55 pour cent des PDI;
  - 40 pour cent des enfants en âge d'être scolarisés ne fréquentent pas l'école;
  - 86 pour cent des enfants s'installent dans des zones pauvres et marginales des villes moyennes et des grandes villes;
  - 65 pour cent des PDI préféreraient rester où ils sont actuellement; 23 pour cent souhaiteraient revenir sur leurs terres natales; 12 pour cent souhaiteraient être réinstallées sur de nouvelles terres;
  - presque toutes les PDI se sont enfuies de 108 des 1 076 municipalités de Colombie et ont été accueillies par 180 municipalités. Mais 95 pour cent de l'ensemble des PDI sont concentrées dans 80 municipalités, ce qui pourra faciliter le ciblage.

### Les besoins

41. Les recherches effectuées par le CODHES montrent qu'avant leur déplacement, 42 pour cent des PDI exerçaient des activités agricoles, 10 pour cent faisaient du commerce, sept pour cent étaient des salariés, neuf pour cent des femmes au foyer et cinq pour cent des



enseignants. Ces personnes souhaiteraient refaire le même type de travail mais ayant été déplacées, elles n'en ont pas la possibilité. Les PDI qui vivent à présent dans de grandes villes n'ont pas accès à la terre et éprouvent d'extrêmes difficultés à trouver un emploi. Compte tenu de leurs compétences, il serait logique de les engager dans des activités agricoles ou dans la gestion de petites entreprises. Les besoins fondamentaux de ces personnes en produits alimentaires, eau potable, logement, services de santé et éducation peuvent être satisfaits en apportant un soutien aux projets planifiés par la communauté et basés sur l'auto-assistance. Les commissions municipales chargées d'aider les personnes déplacées de force travaillent dans un esprit ouvert, positif et responsable, et sont très attachées à la protection des PDI dont elles s'occupent.

### L'assortiment alimentaire

42. L'assortiment alimentaire sera composé de produits acceptables au niveau local et contribuera à améliorer les habitudes alimentaires des PDI. Le contenu des rations, en kilocalories, sera différencié de la façon suivante: a) alimentation humanitaire/de secours; b) régime enrichi pour les enfants; c) alimentation complémentaire pour les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de la scolarité; d) alimentation complémentaire pour les femmes enceintes et les mères allaitantes; et e) alimentation standard pour les personnes qui travaillent. On trouvera en annexe IV les rations alimentaires par type de bénéficiaire, avec leur contenu nutritionnel et leur coût.

**TABLEAU 4. PRODUITS À ACHETER LOCALEMENT (en tonnes)**

Produit	Montant
Riz	9 265
Mélange local enrichi	750
Lait complet liquide	180
Huile végétale	517
Légumineuses (lentilles)	1 455
Sucre de canne brut ( <i>panela</i> )	743
<b>Total</b>	<b>12 910</b>

## DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET CHOIX DES PARTENAIRES

### Gouvernement

43. Au niveau politique, le PAM entretient des relations avec le gouvernement par l'intermédiaire de l'Agence colombienne pour la coopération internationale (ACCI). Pour l'IPSR, le partenaire du PAM chargé de l'exécution du programme au nom du Gouvernement colombien sera le Red, qui dispose d'un réseau de bureaux extrêmement développé dans chacun des départements du pays. Le Red va jouer un rôle moteur dans la coordination de l'ensemble des programmes d'aide aux PDI, et le PAM l'aidera à faire en sorte que tous ces programmes—qu'ils soient gouvernementaux, intergouvernementaux ou non gouvernementaux—demeurent complémentaires. La contribution financière du Red,



qui sera de 11,1 millions de dollars sur deux ans, couvrira a) les frais portuaires pour la réception et la vente du blé; b) les frais de transport des produits alimentaires achetés localement vers les points de distribution; c) les importants intrants non alimentaires nécessaires aux activités vivres-contre-travail; d) les matériaux de construction pour les logements construits sur la base de l'auto-assistance; et e) une caisse de crédit gérée comme dans le projet Colombie 2740.00, par l'intermédiaire d'établissements fiduciaires locaux, chargés d'octroyer, de contrôler et de suivre les prêts aux petites communautés de personnes déplacées. Des délais de remboursement généreux, des taux d'intérêts très faibles et des fonds de garantie faciliteront l'accès au crédit des communautés déplacées. Le PAM lancera également des micro-projets avec d'autres institutions gouvernementales qui ont déjà prouvé leur efficacité dans le passé, par exemple l'ICBF, dont les activités comprennent la fourniture de services à l'échelon national, tels que les cantines communautaires et les cantines des écoles maternelles et primaires.

### Donateurs bilatéraux et multilatéraux

44. Des donateurs ont été invités à participer à l'élaboration de l'IPSR et à une présentation initiale de la stratégie et des objectifs de la première mouture du projet. Des réunions individuelles de suivi ont eu lieu avec les principaux donateurs pendant les phases finales de l'élaboration de l'IPSR. Des réunions avec l'ensemble des donateurs, à Bogota, seront organisées au moins chaque mois afin de les tenir au courant de l'état d'avancement de l'IPSR et de les encourager à participer pleinement à ce programme. Une fois mis en oeuvre le programme, des visites auront lieu sur le terrain de manière à permettre aux donateurs de visualiser les opérations et de faire des commentaires. Les donateurs seront invités à participer au suivi de l'IPSR et éventuellement à son évaluation.

### Nations Unies

45. Les organismes des Nations Unies présents en Colombie sont en train d'établir le bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. S'agissant des PDI, une plate-forme interinstitutions pour l'aide intégrée aux communautés déplacées par la violence en Colombie a été instaurée sous la direction du HCR. Le PAM est l'organisme chef de file de l'IPSR, et il a invité les autres institutions des Nations Unies à participer à l'élaboration de ce projet. La FAO a non seulement participé directement, mais a également préparé une série d'activités complémentaires d'une valeur de 2,75 millions de dollars. Le Coordonnateur résident des Nations Unies a affecté 300 000 dollars aux activités de renforcement des capacités axées sur le Red. Le HCR est en train d'ouvrir cinq bureaux auxiliaires dans différentes parties de la Colombie. Son programme actuel est basé sur le renforcement des capacités et la protection ; il ne comprend pas de composante de secours ou d'aide au redressement. En tant que tels, l'IPSR du PAM et le programme du HCR sont complémentaires. L'Organisation internationale des migrations est en train de mettre en oeuvre un programme d'enregistrement et de cartes d'identité pour les PDI, et elle contribue à la coordination des diverses études sur le déplacement afin que l'on puisse disposer davantage de données consolidées et homogènes.

### Les ONG

46. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec les ONG pendant l'ensemble des phases de l'IPSR. Il existe un impressionnant réseau d'ONG colombiennes qui ont une énorme expérience en matière de secours, de développement et de droits de l'homme. Parmi elles, c'est *Pastoral Social* (Caritas) qui a le plus d'expérience, qui couvre le territoire le plus vaste et qui semble la plus fiable. *Pastoral Social* a accepté de travailler avec le PAM pour



l'aider à identifier les bénéficiaires, distribuer les produits alimentaires et contrôler leur utilisation. L'IPSR sera essentiellement axée sur la phase de redressement, sur la réadaptation et sur des solutions à long terme plutôt que sur l'urgence et l'alimentation. Au cas où la situation se détériorerait et où des déplacements massifs auraient lieu en 1999, il permettrait de préparer une opération d'urgence. Le PAM a tenu des entretiens avec les représentants des ONG internationales travaillant en Colombie, qui se sont toutes engagées à coordonner leurs activités avec les siennes.

### Renforcement des capacités

47. Le PAM aidera le système des Nations Unies dans ses activités de formation des collectivités à différents niveaux, lesquelles permettront une meilleure prise de conscience du problème des déplacements forcés et la création d'un climat positif en faveur des PDI (par opposition à un climat de stigmatisation et de rejet), et il organisera des séminaires consacrés à la législation colombienne et internationale relative aux PDI.
48. Les femmes seront prioritaires à tous les stades de la formation. Des séminaires seront consacrés à l'organisation et à la participation communautaires. Les femmes seront préparées à occuper des postes de responsabilité et encouragées à assumer ce rôle, en particulier dans le domaine de l'organisation communautaire et des activités vivres-contre-travail. Des séminaires techniques seront organisés sur les différents aspects de la production agricole, l'alphabétisation, l'exploitation forestière, l'environnement, la santé maternelle et infantile (SMI), la gestion de l'aide alimentaire, l'analyse différenciée par sexe, la comptabilité, la gestion des petites entreprises, l'information et la rédaction de rapports d'activité, le suivi et l'évaluation. Des cours de formation spéciaux sur le contrôle des distributions de produits alimentaires seront dispensés à des femmes préalablement sélectionnées. Six pour cent des rations alimentaires seront réservées aux besoins des activités de formation.
49. La composante formation sera orchestrée aux échelons national et régional mais sera organisée de manière à répondre aux besoins recensés par les communautés.

### Dispositif logistique

50. Le blé du PAM sera livré dans les ports colombiens tels que Santa Marta, Cartagena ou Buenaventura, puis vendu au port par l'intermédiaire d'ALMAGRARIO. Depuis 1998, ALMAGRARIO réceptionne, importe et vend avec un degré d'efficacité très élevé les produits fournis par le PAM. Le blé sera directement offert à l'industrie meunière, parfois par l'intermédiaire de la bourse nationale des produits agricoles. Ce mode de fonctionnement a déjà été couronné de succès et le produit de la vente, y compris le transport extérieur, le contrôle et les frais d'importation, sera reversé à l'IPSR pour ses achats locaux de produits alimentaires. Au cours de l'année passée, les ventes locales de blé pour les projets du PAM en Colombie se sont faites à des prix supérieurs de 29 pour cent aux prix c.a.f. (le prix c.a.f. moyen du blé du PAM se situait à 178 dollars la tonne alors que le prix moyen obtenu lors de la vente en Colombie était de 229 dollars la tonne).
51. La valeur c.a.f. des 38 928 tonnes de blé vendues sur le marché colombien devrait être bien supérieure à 7,8 millions de dollars, soit son coût. Cette marge attendue sur la vente du blé permettra de financer, y compris un excédent, le prix plus élevé du riz sur le marché (actuellement 462 dollars la tonne, coût du transport compris, jusqu'aux points de livraison avancés) et permettra l'achat de 12 910 tonnes de produits locaux qui permettront de fournir 31,6 millions de rations alimentaires pour satisfaire les besoins de 227 000 PDI



(voir annexe IV). L'aliment de base dans les zones du projet est le riz, qui est produit localement dans la plupart des départements où est mise en oeuvre cette IPSR. Le prix local du riz a tendance à baisser, ce qui permettra de nourrir un plus grand nombre de PDI.

52. Les produits seront achetés localement chaque mois, à proximité des sites des distributions, pour stimuler la production et les marchés locaux, tout en réduisant au maximum les coûts de transport local et en évitant le stockage durant de longues périodes, qui pose un risque de pillage. Il n'est pas recommandé d'importer des produits en vue de les distribuer directement, en raison des coûts élevés du transport local, de l'éloignement des régions concernées des ports d'arrivée (certains sites de projets sont situés à trois jours de voiture du port), et de la grande insécurité qui règne sur les routes du pays. Les principaux facteurs en faveur des échanges locaux de produits sont l'éloignement des zones où sont installés les bénéficiaires, l'existence de barrages routiers, de groupes violents dans les zones environnantes, de routes de montagne dangereuses qui entraînent des coûts de transport intérieur exceptionnellement élevés à partir des ports (proches de 100 dollars la tonne). En outre, en raison des attaques et pillages fréquents sur les routes, il est difficile d'assurer les produits; si l'on parvient à trouver un assureur, le coût peut aller jusqu'à 1 100 dollars la tonne. Le bureau de pays continuera à suivre de près les coûts du transport et de l'assurance pour les produits importés. Si ces coûts baissent de manière sensible, le bureau de pays choisira d'importer des produits dans les cas où le coût total de l'importation sera inférieur au coût des produits achetés localement.
53. Une fois le blé vendu, le gouvernement et le PAM lanceront des appels d'offres régionaux pour les produits alimentaires colombiens de base nécessaires à l'IPSR, tels que le riz, l'huile végétale, les mélanges équilibrés nutritionnellement, les lentilles, le lait entier liquide de longue durée et la *panela* (qui est un sous-produit de la canne à sucre). En conséquence, il n'y aura pas de coûts de TIEM entre le port et les bénéficiaires pour la présente IPSR. Les frais de transport entre les bases des fournisseurs et les sites de distribution aux bénéficiaires seront couverts soit par le budget de contrepartie gouvernemental soit par les municipalités, voire, dans certains cas, par les organisations ou associations de PDI.
54. Le gouvernement fournira des entrepôts, où les communautés pourront organiser des sites de stockage au niveau local. Les groupes de PDI, en particulier les femmes déplacées, s'organiseront eux-mêmes pour aller chercher directement les produits alimentaires auprès des fournisseurs, les transporter vers les municipalités ou vers leurs propres villages et les distribuer immédiatement aux bénéficiaires.

## Suivi et évaluation

55. Le PAM, par l'intermédiaire de ses bureaux auxiliaires, et le Red procéderont à un suivi régulier de l'exécution de l'IPSR. Les femmes qui bénéficieront du programme seront chargées de la chaîne logistique au niveau local et pourront donc contrôler et vérifier les distributions en termes de quantité et de qualité. Le suivi aura lieu à différents niveaux tout au long de la mise en oeuvre de l'IPSR, et des informations de base sur l'exécution du programme seront fournies par les partenaires d'exécution du PAM (le Red, l'ICBF et les ONG). Les résultats de brèves enquêtes et évaluations participatives auprès des communautés seront remis au personnel des bureaux auxiliaires du PAM. Le système de suivi et d'évaluation aura les objectifs suivants:
- a) confirmer l'arrivée de l'aide alimentaire dans les ports colombiens et sa nationalisation et son déchargement, complets et dans les délais voulus;



- b) vérifier, au niveau comptable, le processus de monétisation, et contrôler le processus de passation des marchés de produits alimentaires auprès de fournisseurs locaux;
  - c) ventiler le nombre de participants dans les différentes composantes, et établir leur répartition par sexe et par âge;
  - d) s'assurer que les produits alimentaires sont bien distribués aux bénéficiaires auxquels ils sont destinés, en associant les groupes communautaires et en particulier les groupes de femmes qui participent au programme de suivi;
  - e) s'assurer que les partenaires chargés de l'exécution rendent bien des comptes, en effectuant des audits, et recommander les modifications qu'il est nécessaire d'apporter au programme au fur et à mesure de l'évolution de l'IPSR;
  - f) mettre au point des indicateurs permettant de suivre l'état nutritionnel des femmes et des enfants et d'obtenir des statistiques sur la sécurité alimentaire des ménages, au début et à la fin de l'opération;
  - g) assurer la complémentarité entre les composantes de l'IPSR et les activités des organismes gouvernementaux, des institutions des Nations Unies et des ONG qui travaillent dans le même type de domaine;
  - h) déterminer le nombre de journées de travail effectuées et le nombre de rations alimentaires distribuées pour:
    - i) la reconstruction des logements et la construction d'abris et d'équipements;
    - ii) la réparation des infrastructures communautaires, des routes d'accès, des ponts et des systèmes d'approvisionnement en eau;
    - iii) la relance de la production agricole: maïs, fèves, horticulture, plantain, arbres fruitiers, pépinières, élevage de volailles en zone rurale et urbaine, porcs, pêche et autres;
    - iv) les kilomètres de haies vives et les micro-périmètres irrigués;
    - v) les articles non alimentaires distribués par l'intermédiaire du projet complémentaire de la FAO;
  - i) s'assurer que la formation a développé et renforcé les capacités, notamment celles des femmes et des groupes ethniques; et
  - j) assurer la participation des femmes à la planification des activités de l'IPSR et à la prise de décisions concernant le programme.
56. Il sera procédé à une évaluation dès la première année de fonctionnement de l'IPSR, ainsi qu'à la fin du programme.

### **Evaluation des risques**

57. Deux grands facteurs vont exercer une influence sur l'exécution de cette IPSR. Le premier est la sécurité. Il se pourrait qu'une zone, une municipalité ou une ville dans laquelle travaille le PAM soit le théâtre d'actes de violence, d'où une régression de l'IPSR et potentiellement une nouvelle vague de déplacements. Le PAM a prévu de choisir des municipalités qui sont restées stables au fil des ans et dans lesquelles les systèmes d'alerte rapide semblent indiquer que cette situation a des chances de perdurer. Le second facteur est le degré d'engagement de la communauté des donateurs envers cette opération. Le gouvernement s'est engagé à affecter 11,1 millions de dollars à l'IPSR, au titre du partage des coûts, et les représentants des pouvoirs publics aux niveaux central, départemental et



municipal se sont montrés désireux de participer activement au programme, mais le PAM devra travailler en étroite relation avec la communauté des donateurs à Bogota et dans les capitales où sont installés d'autres donateurs, afin d'obtenir un soutien substantiel.

### Mesures de sécurité

58. Pour ce qui est de la sécurité, la situation, en Colombie, est très grave: massacres, torture, "disparitions", enlèvements, attaques à main armée et menaces de mort sont monnaie courante; l'on a même assisté, récemment, à des actes de piratage ou de détournement. A ce jour, cependant, les problèmes de sécurité ayant affecté des organisations internationales ont été très rares.
59. Le gouvernement assume la responsabilité première de la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies. Toutefois, compte tenu de la situation qui prévaut en Colombie, le PAM devra adopter une approche dynamique en matière de sécurité. Il est souhaitable, aux fins de l'exécution de cette IPSR, que le PAM de Bogota et ses bureaux auxiliaires sur le terrain établissent et entretiennent un dialogue confiant avec l'ensemble des parties au conflit afin d'expliquer la mission, les objectifs et les méthodes de fonctionnement de l'organisation. Il conviendrait en particulier de bien faire comprendre à toutes les parties que le PAM attend d'elles qu'elles respectent son personnel et ses biens, de même que l'intégrité physique et psychologique de ses bénéficiaires. La transparence vis-à-vis des autorités et en particulier un dialogue étroit avec la population locale sont les meilleurs "garants" de la sécurité.
60. Les organisations humanitaires et de développement qui travaillent à l'extérieur de Bogota communiquent par téléphone normal, téléphone cellulaire et radio HF avec systèmes C-TOR ou C-FAX. Les systèmes de communication par satellite sont moins courants. Les gardes et escortes armés *ne sont pas* recommandés. Les ONG internationales se déplacent énormément par la route, mais dans certaines parties du pays elles ne le font qu'après avoir négocié leur passage. Elles utilisent des véhicules 4x4 de type standard. Les camions normaux semblent avoir accès à la plupart des régions du pays. Les nouvelles mesures mises au point dans le cadre des séminaires internationaux de formation à la sécurité organisés par le PAM en 1999-2000 seront appliquées pour cette IPSR. Peu avant le lancement de l'IPSR, il faudra entreprendre une évaluation des besoins de sécurité. Pour l'instant, il est déjà possible de prévoir les besoins suivants: le paiement, par le PAM, des frais de mise à disposition, par le système des Nations Unies, d'un agent de sécurité; deux radios HF avec Codan, deux ordinateurs portables avec C-TOR ou C-FAX, six walkie talkies Motorola, deux téléphones cellulaires, deux téléphones-satellite à iridium, le coût des communications, deux trousse de premier secours, deux gilets pare-balles, deux casques et des rouleaux de plastique pour masquer les fenêtres.

## STRATEGIE DE RETRAIT DE L'AIDE

61. Il faut espérer que pendant les deux années de fonctionnement de l'IPSR, les négociations de paix porteront leurs fruits et permettront de mettre un terme aux déplacements forcés. Le PAM pourra ainsi cesser de dispenser son aide humanitaire et se concentrer exclusivement sur les activités de redressement. Au cas où les négociations du gouvernement échoueraient et ne seraient pas remplacées par des initiatives appuyées par d'autres groupes tels que les groupes religieux ou la communauté internationale, il est certain que la violence ne ferait que croître. Il en résulterait à coup sûr de nouveaux



déplacements, et il serait alors difficile, pour le PAM, d'abandonner ses activités d'aide alimentaire humanitaire.

### **Mécanisme relatif aux imprévus**

62. Comme indiqué dans le chapitre "Principales composantes du programme" ci-dessus, 15 pour cent de cette IPSR seront réservés aux imprévus, en particulier pour deux scénarios susceptibles de se matérialiser. Premièrement, il semble probable que de nouveaux déplacements de masse interviendront au cours des deux prochaines années. Ils pourraient avoir lieu, entre autres, dans les départements d'Urabá et de Magdalena Medio et dans la *Zona de Despeje* (zone de dégagement). Il y a de forte probabilité que des conflits éclatent à l'intérieur et autour de cette zone, et en cas de violence, les déplacements pourraient être massifs. En l'occurrence, la plus grande partie de la provision pour imprévus serait utilisée pour l'aide alimentaire humanitaire. Le second scénario est celui de la réussite des négociations de paix. La paix aurait probablement pour effet d'augmenter le nombre des PDI souhaitant retourner à leur lieu d'origine. Dès lors, le montant des ressources nécessaires pour les activités d'aide au retour serait supérieur à l'estimation actuelle de l'IPSR, qui est de 10 pour cent.

---

### **RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF**

63. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR dans les limites du budget présenté en détail en annexes I et II.



## ANNEXE I

## VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Blé <sup>1</sup>	38 928	144,62	5 600
<b>Total produits</b>	<b>38 928</b>		<b>5 600</b>
Transport extérieur et surveillance	38 928	54,51	2 125
<b>Total partiel, coûts opérationnels directs</b>			<b>7 725</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir annexe II pour les détails)</b>			
<b>Total partiel, coûts d'appui directs</b>			<b>549 900</b>
<b>Total, coûts directs</b>			<b>8 300</b>
<b>C. Coûts d'appui indirects (7,1 pour cent du total des coûts directs)</b>			
<b>Total partiel, coûts d'appui indirects</b>			<b>589 400</b>
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>8 889</b>
<b>COÛTS POUR LE GOUVERNEMENT</b>			
– Réception, nationalisation, manutention et vente du blé			511 300
– Distribution des produits alimentaires			200 000
– Articles non alimentaires pour les activités vivres-contre-travail			4 000
– Matériaux de construction de logements			2 400
– Contribution à la caisse de crédit			3 000
– Contribution des municipalités (terres, outils et autres équipements)			1 000
<b>COÛT TOTAL POUR LE GOUVERNEMENT</b>			<b>11 110</b>
<b>PNUD</b>			<b>300 000</b>
<b>FAO</b>			<b>2 700</b>
<b>COÛT TOTAL POUR LE PNUD ET LA FAO</b>			<b>3 000</b>
<b>COÛT TOTAL DU PROJET (PAM, gouvernement, PNUD et FAO)</b>			<b>14 199</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet comme à tous les projets assistés par le PAM peuvent varier au cours du temps en fonction des disponibilités du PAM et du marché intérieur des pays bénéficiaires.



## ANNEXE II

COÛTS D'APPUI DIRECTS (*dollars*)

<b>Dépenses de personnel</b>	
Personnel international <sup>1</sup>	
Volontaires des Nations Unies	100 000
Personnel local et temporaire	133 484
<b>Total partiel</b>	<b>233 484</b>
<b>Services d'appui technique</b>	
Evaluation préalable du projet	10 000
Suivi et audit du projet	15 000
Evaluation du projet	20 000
Activités de plaidoyer	15 000
<b>Total partiel</b>	<b>60 000</b>
<b>Sécurité</b>	
Matériel de communication	24 000
Équipement et matériel de sécurité	14 000
<b>Total partiel</b>	<b>38 000</b>
<b>Voyages et indemnités journalières de subsistance</b>	
Déplacements internationaux	15 000
Déplacements intérieurs	30 000
<b>Total partiel</b>	<b>45 000</b>
<b>Dépenses de bureau</b>	
Location des locaux	33 000
Services collectifs	9 000
Communications	24 000
Fournitures de bureau	13 000
Réparation et entretien du matériel	4 500
<b>Total partiel</b>	<b>83 500</b>
<b>Véhicules</b>	
Entretien	15 000
Carburant	20 000
<b>Total partiel</b>	<b>35 000</b>
<b>Matériel</b>	
Véhicules	43 000
Matériel informatique	7 000
Autre matériel (mobilier de bureau)	5 000
<b>Total partiel</b>	<b>55 000</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>549 984</b>

<sup>1</sup> Il est prévu de faire appel à des administrateurs auxiliaires, de manière à ce que cela n'ait aucune conséquence sur les coûts d'appui directs.



## ANNEXE III

**PROJET COMPLÉMENTAIRE DE LA FAO—  
MICRO-PROJETS POUR LES PDI, LES PERSONNES RÉINSTALLÉES ET  
LES RAPATRIÉS: JOURS/PERSONNE ET COÛT**

Catégories de bénéficiaires	Description	Coûts par unité d'intrant (dollars)	Journées de travail/ modules	Total des modules	Coût en dollars	Journées de travail
1, 3, 4	Relance de la production de maïs et fèves (1 ha chacun)	118	130	12 000	1 416 000	1 560 000
1, 3, 4	Horticulture rurale (50 mètres carrés)	1	10	12 000	15 000	120 000
2	Horticulture urbaine (20 mètres carrés)	1	4	1 000	500	4 000
1, 3, 4	Plantain (20 plantes)	20	4	1 000	20 000	4 000
1, 3, 4	Arbres fruitiers (5 plants)	12	4	1 000	12 000	4 000
1, 3, 4	Pépinières (10 000 plants)	180	300	100	18 000	30 000
1, 3, 4	Elevage de volailles en zone rurale (10 poules)	5		1 000	5 000	
2	Elevage de volailles en zone urbaine (20 poules)	25		1 000	25 000	
1, 3, 4	Porcs (5 kilos chacun)	25		200	5 000	
1, 3, 4	Bassins pour la pêche (200 mètres carrés)	3 000	2 000	10	30 000	20 000
2	Kit d'outils agricoles (5 pièces)	25		12 000	300 000	
2	Pulvérisateurs autonomes	80		650	52 000	
1, 3, 4	Micro-périmètres irrigués	3 000	600	10	30 000	6 000
3, 4	Haies vives (1 km)	330	70	200	66 000	14 000
3,4	Ateliers villageois de forgerons	200		400	80 000	
3,4	Charrues et jougs pour la traction animale	95		200	19 000	
	<b>Total</b>				<b>2 189 300</b>	<b>1 762 000</b>

Catégories: 1 = PDI en zone rurale; 2 = PDI en zone urbaine; 3 = rapatriés; 4 = personnes réinstallées ailleurs.  
Note: les détails de l'appui fourni par le projet de la FAO à cette IPSR sont disponibles sur demande.



**ANNEXE IV**



## **ANNEXE IV (suite)**



**TOTAL DES RATIONS ALIMENTAIRES (DEUX ANS) PAR BÉNÉFICIAIRE, CONTENU NUTRITIONNEL ET VALEUR**

Produits alimentaires	Poids de la ration (grammes)	Contenu nutritionnel			Bénéficiaires	Journées	Nombre de rations	Nombre de tonnes	Dollars/tonne (c.a.f.)	Total (dollars)
		Calories (kcal)	Protéines (grammes)	Lipides (grammes)						
<b>Ration de secours</b>										
Céréales (riz)	450	1 620,00	31,50	2,25	90 000	90	8 100 000	3 645	462	1 683 990
Sucre de canne brut en l'état	50	164,67	0,50	0,07				405	677	315 495
Huile végétale	25	221,25	-	25,00				203	1 412	329 672
Légumineuses (lentilles)	80	272,00	16,00	0,48				648	517	384 912
<b>Total</b>	<b>605</b>	<b>2 277,92</b>	<b>48,00</b>	<b>27,80</b>	<b>90 000</b>	<b>90</b>	<b>8 100 000</b>	<b>4 901</b>		<b>2 714 069</b>
<b>Femmes enceintes et mères allaitantes</b>										
Mélange enrichi	155	494,45	37,2	2,17	12 000	270	3 240 000	502,2	783	393 223
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>494,45</b>	<b>37,2</b>	<b>2,17</b>	<b>12 000</b>	<b>270</b>	<b>3 240 000</b>	<b>502,2</b>	<b>783</b>	<b>393 223</b>
<b>Composante vivres-contre-travail</b>										
Céréales (riz)	400	1 440,00	28,00	2,00	90 000	150	13 500 000	5 400	462	2 494 800
Sucre de canne brut en l'état	25	82,33	0,25	0,03				338	677	263 302
Huile végétale	20	177,00	-	20,00				270	1 412	438 480
Légumineuses (lentilles)	50	170,00	10,00	0,30				675	517	400 950
<b>Total</b>	<b>495</b>	<b>1 869,33</b>	<b>38,25</b>	<b>22,33</b>	<b>90 000</b>	<b>150</b>	<b>13 500 000</b>	<b>6 683</b>		<b>3 597 532</b>

**TOTAL DES RATIONS ALIMENTAIRES (DEUX ANS) PAR BÉNÉFICIAIRE, CONTENU NUTRITIONNEL ET VALEUR**

Produits alimentaires	Poids de la ration (grammes)	Contenu nutritionnel			Bénéficiaires	Journées	Nombre de rations	Nombre de tonnes	Dollars/tonne (c.a.f.)	Total (dollars)
		Calories (kcal)	Protéines (grammes)	Lipides (grammes)						
<b>Enfants n'ayant pas encore atteint l'âge scolaire</b>										
Céréales (riz)	50	180,00	3,50	0,25	20 000	220	4 400 000	220	462	101 640
Huile végétale	10	88,50	-	10,00				44	1 412	62 128
Mélange enrichi	40	127,60	9,60	0,56				176	783	137 808
Légumineuses (lentilles)	30	102,00	6,00	0,18				132	517	68 244
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>498,10</b>	<b>19,10</b>	<b>10,99</b>	<b>20 000</b>	<b>220</b>	<b>4 400 000</b>	<b>572</b>		<b>369 820</b>
<b>Elèves des écoles primaires</b>										
Mélange enrichi	30	95,70	7,20	0,42	15 000	160	2 400 000	72	783	56 376
Lait liquide de longue durée	75	375,00	19,13	20,25				180	783	140 940
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>470,70</b>	<b>26,33</b>	<b>20,67</b>	<b>15 000</b>	<b>160</b>	<b>2 400 000</b>	<b>252</b>		<b>197 316</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>					<b>227 000</b>		<b>31 640 000</b>	<b>12 910</b>		<b>7 271 960</b>

## ANNEXE V

<b>ACTIVITÉS CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES NON AGRICOLES, PAR UNITÉ, JOURNÉE DE TRAVAIL ET COÛT</b>
--

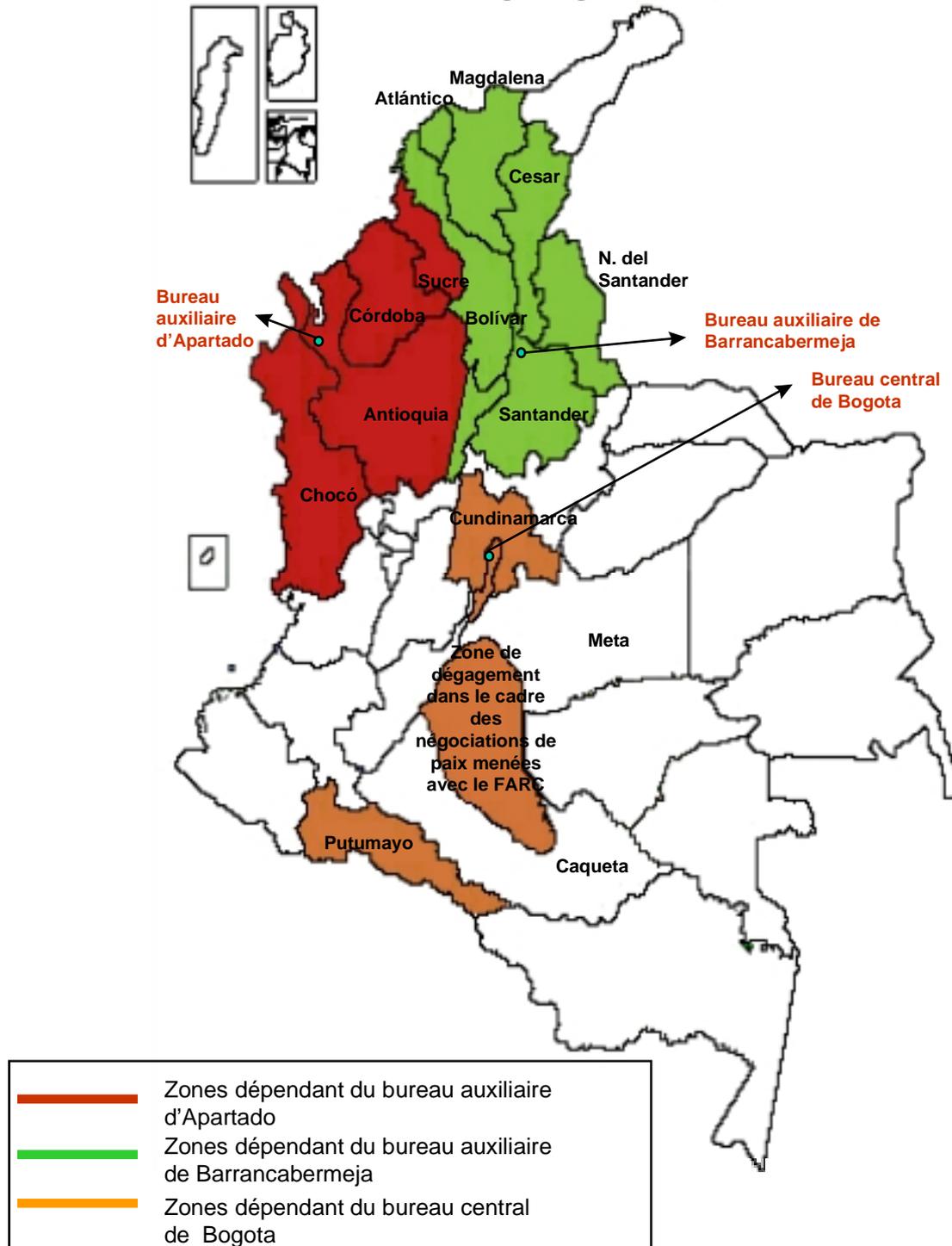
Activités de l'IPSR	Unité	Journées de travail/unité	Total unités	Total journées de travail	Coût/unité	Objectifs immédiats
<b>Logement</b>						
Construction (matériaux locaux)	No	250	3 400	850 000	5 500	b
Réparation des logements	No	80	5 000	400 000	2 500	b
Latrines/fosses septiques	No	10	13 000	130 000	140	b
Unités de cuvettes de WC	No	20	10 000	200 000	260	b
Unités de lavabos	No	30	2 000	60 000	70	b
<b>Réparation des routes</b>						
Réparation des routes	km.	100	300	30 000	100	b
Réparation/construction de ponts	No	60	100	6 000	500	b
Construction de systèmes de drainage routier	No	60	500	30 000	170	b
<b>Aqueducs</b>	km.	60	150	9 000	2 000	b
Citernes	m <sup>3</sup>	2	4 000	8 000	80	b
Dispositifs d'approvisionnement en eau	m <sup>3</sup>	2	5 000	10 000	100	b
Égoûts	connexion des réseaux d'évacuation	10	2 500	25 000	2 000	
<b>Infrastructures communautaires</b>						
Réparation/construction de centres communautaires	No	500	180	90 000	7 000	b, c
Réparation/construction de dispensaires	No	200	70	14 000	6 000	b, c
Réparation/construction d'écoles	No	500	200	100 000	8 000	b, c
<b>Formation</b>	jours	1	220 000	220 000	4	b
<b>Total</b>				<b>2 182 000</b>		



## ANNEXE VI

## CARTE DE L'IPSR COLOMBIE 6139.00

### Couverture géographique



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

